

Tableau synoptique des garanties du contrat AXA
Assistance N° 5000102*02
AXA Collective N°900.335

<u>GARANTIES</u>	<u>REMBOURSEMENTS</u>
HOSPITALISATION SOUMISE A ENTENTE PREALABLE DELAIS DE CARENCE = 3 MOIS	
Médecine	100% du tarif de responsabilité Sécurité Sociale
Chirurgie	100% du tarif de responsabilité Sécurité Sociale
Forfait journalier hospitalier	100% du tarif en vigueur / maximum 30 jours
SOINS DANS UN ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER	
Consultations, Radiologie	100% du tarif de responsabilité Sécurité Sociale
PHARMACIE	
Pharmacie	100% du remboursement Sécurité Sociale
OPTIQUE DELAIS DE CARENCE = 6 MOIS	
Verres, monture, lentilles acceptées	100% du remboursement Sécurité Sociale
DENTAIRE	
Soins dentaires (hors Prothèses, Inlays Core, Parodontie, Orthopédie dento-faciale)	100% du remboursement Sécurité Sociale
MEDECINE, PARAMEDICAL	
Consultation généraliste	100% du remboursement Sécurité Sociale
Consultation spécialiste	100% du remboursement Sécurité Sociale
Radiologie	100% du remboursement Sécurité Sociale
Analyses	100% du remboursement Sécurité Sociale
Auxiliaires médicaux (kiné, infirmières ...)	100% du remboursement Sécurité Sociale
Chirurgie sans hospitalisation	100% du remboursement Sécurité Sociale
RESPONSABILITE CIVILE	
Frais de caution pénale et Honoraires d'avocat	Si un étudiant fait l'objet de poursuites judiciaires en France à la suite d'un accident de la circulation l'assureur lui avance le montant de la caution pénale jusqu'à 6 098 € TTC et les honoraires d'avocat jusqu'à 763 € TTC
Responsabilité civile	- Tous dommages confondus..... 6 000 000 € par sinistre - Dont Dommages corporels.....6 000 000 € par sinistre - Dont Dommages matériels et immatériels consécutifs.....600 000 € par sinistre - Défense – Recours.....30 000 € par sinistre
ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT	
Transport rapatriement	L'assisteur organise et prend en charge le transport de l'étudiant, malade ou blessé dans un service hospitalier proche du domicile dans son pays d'origine, par avion sanitaire, avion de ligne, wagons-lits, couchettes 1 ^{ère} classe, ambulance, sous surveillance médicale constante si son état le nécessite
Rapatricement en cas de décès	L'assisteur organise et prend en charge le transport du corps de l'étudiant, jusqu'au lieu d'inhumation dans son pays d'origine et prend en charge les frais de cercueil à concurrence de 458 € TTC.
Retour anticipé	Si un étudiant apprend au cours de son séjour en France, l'hospitalisation imprévue ou le décès d'un membre de sa famille dans son pays d'origine (père, mère) : L'assisteur organise et prend en charge son voyage aller retour en chemin de fer 1 ^{ère} classe ou avion de ligne classe économique

ASSUREURS-CONSEILS

4 RUE DE MARIGNAN - 75008 PARIS – TEL. : 01 40 73 74 10 – TELECOPIE : 01 47 23 60 16

Siren 662026350 – Siret 66202635000048 – Tva intracommunautaire fr85662026350 – Naf 6622Z – Orias n°07003955 (www.orias.fr)

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 240 000 € - R.C. SEINE 66B2635

Garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du Code des Assurances